

Ce journal paraît tous les vendredis de l'année universitaire (novembre à mai) — les vacances exceptées :: :: ::

# L'ÉTUDIANT

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION LAVAL.  
Rédigé en collaboration Universitaire

Les marchands qui tiennent à la clientèle des Étudiants feraient bien d'annoncer dans notre journal. C'est le plus sûr moyen de les atteindre.

2ème ANNÉE — No 3

MONTRÉAL : 22 NOVEMBRE 1912

5 SOUS LE NUMÉRO

## " IN MEMORIAM "

L'hon. J. D. Rolland.

La mort de l'Honorable J.-D. Rolland enlève au Canada un de ses citoyens les plus éminents: elle ravit à l'affection des siens, un être tendrement aimé; l'Université Laval perd en lui un bienfaiteur.

En effet, l'Honorable Rolland était gouverneur de notre Université.

Il était encore, (dussent nos "amis" s'en scandaliser), un protecteur de notre journal, l'"Étudiant", à qui il avait donné l'assurance de son patronage actif.

C'est donc pour nous, un devoir, d'offrir ici à sa mémoire, un tribut d'admiration et de gratitude.

L'Honorable Rolland fut, (chose rare à notre époque), ce qu'on peut appeler "un homme de bien". Et s'il est vrai, comme on l'a dit que: "la reconnaissance de la postérité est la plus belle gloire", il se l'est acquise à plus d'un titre.

Les étudiants de Laval garderont de lui un souvenir pieux et reconnaissant.

LA REDACTION.

## A LA FACULTE DE DROIT

L'"Étudiant" est bien l'organe de ceux qui sont partis comme de ceux qui arrivent. Et si les anciens sont orgueilleux de saluer et de piloter leurs futurs confrères, ils sont heureux aussi de saluer les œuvres nouvelles, et de leur soumettre tout l'encouragement qu'elles méritent.

x x x

De celle-ci, la plus importante, sans conteste, est l'inauguration de la chaire de législation industrielle, financière et commerciale, fondée, il y a déjà quelque temps, par feu l'honorable L.-J. Forget. Cette nouvelle chaire—son nom l'indique—a pour but principal de rechercher, commenter, et, au besoin, suggérer les lois qui régissent ou devraient régir les établissements industriels et les conditions du travail, les opérations de bourse et les coalitions de capitaux, les droits d'auteur et les marques de commerce, etc., etc.

Un grand nombre de ces lois sont déjà enseignées par les professeurs de droit commercial, de droit constitutionnel et de droit administratif. Mais l'absence de délimitation précise entre les matières connexes qui sont du ressort de ces différentes chaires explique l'omission de traiter certains sujets assez importants. D'ailleurs, existerait-il une classification bien définie; les savants professeurs ne pourraient qu'effleurer, indiquer en passant, plusieurs de ces lois; le cadre de leur programme respectif est déjà trop rempli pour le nombre de leçons qui leur est attribué. Cette nouvelle chaire de droit industriel, financier et commercial, vient donc combler une lacune dans le programme des études universitaires. Et, partant, elle est loin d'être inutile, surtout à cette époque où notre législation tend à devenir de plus en plus économique. En effet, dans un pays jeune et riche en nature comme le nôtre, l'industrie agricole, extractive, manufacturière des transports prend une extension considérable; et elle fait surgir de nouveaux conflits qu'il importe de prévenir et de régler pour le plus grand bien général. A ce développement, à cette croissance merveilleuse, viennent se joindre les découvertes modernes, qui ont apporté de sérieuses modifications aux relations entre les patrons et les ouvriers. Et une foule de problèmes nouveaux ont surgi, mettant souvent à jour l'insuffisance de nos lois.

Il était plus logique que cet enseignement fit partie du cours régulier de la Faculté de Droit, mais le programme en est déjà trop rempli pour les trois années qui composent le cours universitaire de droit.

D'un autre côté, tout le monde se trouve mêlé plus ou moins à l'industrie, aux finances ou au commerce, et il importe que tous aient quelques notions précises sur les lois qui régissent ces matières importantes. C'est pour cette raison sans doute, qu'on a fait relever ces cours de la Faculté des Arts. Le public y a accès, et les étudiants en retirent quand même leur bénéfice. L'expérience prouve cependant, que les cours publics universitaires sont malheureusement trop peu fréquentés. Ne fût-ce que pour parer à cet inconvénient, l'on aurait fait un choix judicieux, en nommant titulaire de cette chaire le jeune et sympathique professeur d'économie politique, qui sait mêler aux théories abstraites du droit les questions sociales et dont la chaude parole attire et passionne toujours.

x x x

Une autre innovation, plus modeste, est l'inauguration d'un cours de procédure pratique par l'honorable juge Gervais. Ce cours, à mon sens, est destiné à rendre de grands services.

Comme on le sait, la procédure civile occupe une large place dans nos lois. Elle est le grand et l'unique moyen d'exercer nos droits. Sans elles, les lois civiles ne seraient que lettres mortes. Son but, c'est d'offrir aux magistrats et aux justiciables, les plus solides garanties contre l'erreur et les surprises. Pothier l'a défini: "La forme suivant laquelle on doit intenter les demandes en justice civile, y défendre, instruire, juger, se pourvoir contre les jugements et les faire exécuter". De tout temps, l'on s'est récrié contre ces formalités. Montesquieu lui-même, jeune encore, écrivait dans ses "Lettres persanes": "Il serait assez difficile de décider si la forme s'est rendue plus pernicieuse lorsqu'elle est entrée dans la jurisprudence, ou lorsqu'elle s'est logée dans la médecine; si elle a fait plus de ravages sous la robe d'un juriconsulte que sous le large chapeau d'un médecin, et si, dans l'une, elle a ruiné plus de gens qu'elle n'en a tué dans l'autre". Mais le grand publiciste, après avoir mûri ses idées et creusé la science de la législation, se ravisa, et il écrivit dans l'"Esprit des lois": "Il y a toujours trop de formalités, si l'on consulte le plaideur de mauvaise foi qu'elles gênent; il y en a toujours trop peu si l'on consulte l'honnête homme qu'elles protègent; leur multiplicité, leurs tentures, les frais qu'elles occasionnent, sont comme le prix que chacun donne pour la liberté de sa personne et pour la sûreté de ses biens".

De cette utilité de la procédure dérive la nécessité de l'étudier avec soin. On sait d'ail-



## Le Lac Sacré

Tu vois ce rang hautain de cimes de cristal,  
Si claires dans le ciel et vraiment souveraines  
Qu'elles semblent quitter l'ombre de leurs moraines  
Pour planer vers le haut soleil oriental?

C'est la source sacrée où le lac du Népal  
Va chercher l'onde claire, extatique, serène,  
En qui s'est reposé du grand oeuvre total  
Civa, le créateur de la famille humaine.

Prends de cette eau lustrée en ta soucoupe d'or,  
Mets sur ton front pieux ce voile du Nagor:  
Tel le prescrit la loi de nos rites antiques;

Et gravis, d'un pas lent, le Mandatta-Gourla:  
Mont trois fois saint parmi tous ces monts symboliques,  
Si tu veux t'endormir au sein du Nirvana.

5 juillet 1909.

Albert DREUX.

leurs qu'il n'est pas de cause, pour ainsi dire, qui ne présente à traiter des questions de forme souvent subtiles et épineuses, qui peuvent fréquemment décider du fond. Et combien un jeune avocat qui ne connaîtrait pas sa procédure ne serait-il pas exposé à compromettre les intérêts de sa partie et les siens propres, puisque la loi le déclare responsable de sa négligence et de ses fautes!

Mais on a jamais assez distingué la pratique de la science de la procédure. Sans doute que les lois de la procédure, comme toutes les autres, ont besoin d'être interprétées par les principes qui leur servent de base; que l'on doit consulter, dans leurs dispositions, plutôt l'esprit du législateur que les lettres et les mots qui seront d'expression à la pensée. Mais, à son tour, la pratique féconde des principes de la théorie et complète des connaissances, qui, sans elle, seraient évidemment imparfaites.

Nous sommes donc bien fondé à considérer comme une importante amélioration, l'établissement de ce cours spécial de procédure pratique, dont l'objet est d'exposer d'une manière concrète les théories du droit et de la procédure, d'apprendre aux étudiants à débrouiller une affaire compliquée et à l'exposer d'une manière claire et précise, de les former au véritable style du palais et à la dresse des actes judiciaires, suivant la forme légale et usitée.

Tout cela, sans doute, ne s'apprend parfaitement que par la pratique de chaque jour et par la fréquentation des audiences.

(Suite à la 2ème page)

## Le Gouverneur-Général à Laval

Lundi après-midi, l'Université Laval recevait officiellement son Altesse Royale, le duc de Connaught, Gouverneur-Général du Canada.

A 2 heures 45 précises, le Gouverneur-Général, accompagné de son aide-de-camp, arrive à l'Université. Il est reçu par M. le Vice-Recteur, MM. les Gouverneurs et tout le corps professoral. On le conduit à la Salle des Promotions où sont réunis quelques invités et bon nombre d'étudiants. Là, quelques airs canadiens joués par un orchestre improvisé; discours de M. le Vice-Recteur; réponse de Son Altesse; puis "God Save The King" et "O Canada", par l'orchestre, c'était tout. A 3 heures 45 précises, Son Altesse Royale, le Duc de Connaught, Gouverneur-Général du Canada,

remontait en voiture avec son aide-de-camp et filait... à l'anglaise. Professeur et élèves de leur côté, retournaient chacun à ses affaires.

Pour une réception officielle, c'en était une. Elle en eut tous les caractères jusqu'à la plate banalité inclusivement. Le Gouverneur-Général emporta-t-il une bonne impression de son rapide passage à Laval? Nous voulons le croire. L'expression de si beaux sentiments à l'égard de son illustre personne et de celle de son auguste neveu, le Roi d'Angleterre, ne peut que toucher le coeur d'un gentilhomme. Mais nous eussions voulu qu'il conservât de Laval autre chose qu'un bon souvenir. Il fallait lui faire saisir le caractère propre, la personnalité de cette institution, le cachet particulier de cette Université Française, perdue en Amérique et qui travaille à y répandre les traditions et l'esprit français dont elle est la dépositaire. Pour cela, il fallait une réception chaleureuse, enthousiaste, ayant un caractère bien français à laquelle eussent pris part les professeurs et surtout tous les étudiants. Notre illustre visiteur eût conservé dans sa mémoire un souvenir particulier qui lui aurait fait distinguer sa visite à Laval de celle à la casse-sèche!

Tout cela a manqué, faute d'entente, d'organisation. Il y avait peu d'étudiants à la réception. A qui la faute? Le Gouverneur-Général était-il reçu par MM. les Professeurs de l'Université ou par l'Université? Mais une Université suppose des étudiants; alors les premiers à être invités, à mon sens, devaient être les étudiants. Pourquoi l'ont-ils seulement appris par la voix des journaux? Avec un peu plus de zèle, au lieu de à peine 200 étudiants, on eût pu en réunir 800; ce qui aurait eu un tout autre effet!

De plus la grande salle était vide, malgré le grand nombre, paraît-il, d'invitations. Est-ce la faute des étudiants? Leur part à la réception a été trop passive. Ne pouvait-on mettre au fait les présidents de chaque faculté qui se seraient fait un devoir et un plaisir de voir à l'organisation?

Ce sont là quelques points soulevés en passant, quelques incidents sur lesquels nous ne voulons pas insister outre mesure. Mais nous nous en voudrions de les laisser passer inaperçus tant ils mettent à jour un état de choses déplorable à Laval: le manque d'union, de solidarité, d'entente entre directeurs et élèves. C'est une lacune qu'il faut faire disparaître, et le plus tôt sera le mieux. C'est la raison qui nous la fait signaler.

J. T.

Montréal, 19 novembre 1912.

# Chronique Universitaire

## Mise au point.

Mgr. Guertin nous fait savoir, par voie indirecte, qu'il n'a pu nous faire meilleur accueil lors de notre passage à Manchester, parce que non prévenu de notre visite, il était très occupé au moment où nous sommes allés le saluer. Nous regrettons sincèrement d'avoir chagriné Sa Grandeur.

— 0 —

## Lettre d'un Rustique.

J'ai trouvé la lettre ci-dessous près d'une table de billard: elle n'est pas signée; je la publie in-extenso afin que celui qui l'a perdue puisse la reconnaître et venir me la réclamer; j'oubliais de dire qu'elle est écrite sur du papier rose.

Je fais remarquer à mes lecteurs, que je ne suis pas responsable des opinions "exagérées" exprimées par notre épistolier: je ne connais pas messieurs Jimmy E.E.D., et Prime, E.E.D., qui n'appartiennent pas à ma faculté, et je regretterais jusqu'à ce que mort s'ensuive de causer quelque chagrin aux étudiants, en leur disant aussi brutalement que notre eri universitaire—Boum à la Kaboum—ne signifie rien, qu'il est absurde, car en vérité c'est un joli chant que nous envierions nos cousins, les étudiants de France, s'ils avaient l'avantage de l'entendre hurler par quelques-uns de nos jeunes virtuoses universitaires.

Montréal, novembre 1912.

Ma chère Adèle,

J'ai reçu la lettre qui m'est arrivée avec cette belle "blague" remplie de tabac canadien que tu m'a adressée, ma pipe se joint à moi pour l'en remercier. Je suis heureux d'apprendre que vous êtes tous bien chez vous et que vous allez faire bouclerie de vos cochons du printemps dernier: si ton père vient les vendre à la ville, tâche donc de venir au marché avec lui, j'irai t'y voir et te présenterai un nommé Jimmy E.E.D., qui te fera bien rire avec ses histoires—c'est tout le portrait de Maturin—et qui trouve ton sac à tabac bien joli et ton "quesnel" excellent; c'est un artiste: il va au théâtre "Nationoscope", où il a vu jouer, me dit-il souvent, "Les Deux Gosses"; je ne sais ce que c'est que ces deux choses, mais il paraît que c'est bien beau à voir, et si tu viens à Montréal, je lui demanderai de t'en montrer.

Je t'ai déjà raconté mon arrivée ici, et si je me rappelle bien, il me semble l'avoir dit que je voyais tant que je le voulais des "tramways".—je veux dire ces voitures qui courent par elles-mêmes, sur deux branchements, sans engin, ni feu, ni fumée;—or, imagine-toi un jour, j'embarquai dans une de ces machines avec un monsieur bien mis, qu'on appelle respectueusement Monsieur Prime—il faut l'appeler "Monsieur", car en vérité il en impose—c'est un garçon "swell", et si jamais il t'est présenté, tu verras, il te dira tout de suite qu'il est allé à New-York l'été passé,—il y a cinq fois qu'il me le dit—comme tu peux voir, il a beaucoup voyagé; je parierais qu'il ne manquera pas de te déclarer qu'il est sorti avec celle-ci ou celle-là, et s'il vous est donné de rencontrer dix ou douze jeunes filles,—que ce soit n'importe où,—il te les nommera et d'un trait te dépendra leur caractère à chacune.

Je ne lui ai pas dit un mot de toi, de peur qu'il ne dise que vous vous connaissez bien, ce que je n'aimerais pas, car il est allé... si loin déjà, il a tant vu de choses...

On chuchote à l'Université, qu'il est le camérier secret de la princesse Patricia: l'an passé, m'a-t-on assuré, il a été reconnu en effet à l'Opéra, dans la loge du père de la petite, le duc de Connaught, mais il faut être sûr qu'il n'y est pas demeuré longtemps. Quand il marche, on dirait qu'il traîne toute la maison vice-royale après lui.

Il est E. E. D., comme moi.

Laisse-moi te dire un mot de l'Université maintenant: c'est une bâtisse, dix fois grande comme notre église, et vingt fois comme notre grange, qui est la plus vaste du village.

Je me suis fait beaucoup d'amis en arrivant-là: car, vois-tu, nous sommes tous des gens instruits et nous écrivons du plaisir à causer ensemble de "base-ball"—je l'ex-

pliquerai ce que c'est, un jour,—à visiter les salles de vues animées, et à crier toutes sortes d'affaires aux jeunes filles ou aux dames qui passent sur la rue.

On m'a appris dès mon arrivée pour les cours, une espèce de chanson, dont je ne comprends pas un mot: j'ai cru d'abord que c'était de l'anglais, mais il y a ici, un certain Baril, E.E.D.—un savant paraît-il—qui dit que c'est de l'iroquois: je crois que personne ici, n'y comprend un mot, mais tout le monde trouve ça beau, et je fais comme tout le monde: les premiers mots en sont:—

"Boum, a la Kaboum",  
"A la la ka wawawa", etc...

C'est gracieux n'est-ce pas.

Je n'ai plus qu'une chose à te dire, et je t'adresse ma missive: on a fondé un journal, pour les étudiants, il y a de cela quelques semaines; je ne le lis jamais, j'ai assez du feuilleton de la "Patrie" à lire; j'ai pensé à t'en envoyer un numéro, mais tu n'y comprendrais rien... J'ai écrit un article dernièrement pour cette gazette, mais on m'a répondu, qu'on n'y publiait que les articles écrits en français... En serais-je venu, à force d'avoir appris du grec et du latin, à écrire dans une de ces deux langues? C'est ce que je me demande souvent; j'ai la certitude de ne pas avoir écrit en anglais, car je n'en sais pas un trait de mot, comme tous mes confrères de classe d'ailleurs.

Au revoir, mon Adèle aimée, à bientôt.

XXX.

P.-S.—Tu me dis qu'il n'y avait pas de timbre sur ma dernière lettre: c'est que vois-tu, ici on jette les lettres qu'on veut envoyer, dans des boîtes qui sont aux coins de rues, j'ai bien fait comme tout le monde; j'ai jeté mon enveloppe dans la boîte, seulement, j'ai collé mon timbre sur la boîte elle-même... Tu comprends? La lettre est partie et le timbre est demeuré là: il y était encore hier. Pour te dédommager, de ce que tu as dû payer pour retirer ma missive, je colle quatre timbres sur celle-ci.

Pour copie conforme,

Jacques HERMID.

— 0 —

## AU FIL DES JOURS...

Chez les E.E.M.—Une primeur

Nous croyons pouvoir affirmer à nos lecteurs que Migneau, E.E.M., publiera bientôt un volume intitulé "Mes impressions". Tout le monde sait que notre talentueux ami est allé à Paris durant les vacances. Ceux qui lui ont enlevé les photographies qu'il a rapportées de là-bas, sont priés de les lui remettre afin qu'elles soient aussi publiées: on dit qu'elles formeront la partie la plus intéressante de l'oeuvre.

## Effet funeste

Que la culture physique ait du bon, c'est ce que nous ne nions pas; mais qu'elle ait du bon pour tout le monde, nous en doutons: car il y a des sujets chez qui elle produit un effet funeste. Les soeurs de l'hôpital Notre-Dame se plaignaient, de puis quelques jours, de ce que le mobilier de l'institution avait été sérieusement endommagé durant la dernière semaine: chaises brisées, etc... etc; or, jugez de l'effarancement de la sœur Mélanie, lorsque en ouvrant la porte d'une pièce l'autre soir, elle aperçut Boni Labonté en costume sommaire et qui faisait de la gymnastique de chambre, sur une table d'opération.

On s'est expliqué alors, pourquoi, la semaine précédente, on avait dû remplacer une table semblable qu'on avait trouvée en mille morceaux, un matin.

Les médecins ont prescrit un repos absolu à Boni et il est surtout strictement défendu d'exposer à sa vue, des objets ressemblant à des trapèzes, à des tremplins ou à des massues...

## AUX HAUTES-ETUDES.

L'esprit court les cours

"Comment élève-t-on un ver à soie?" demande à ses élèves un professeur des "Hautes-Etudes".

Et Deux de répondre: "On le prend par le pied, on lève le bras et l'on porte finalement ce verre à ses élèves".

Vous saisissez le calembour?

# A. E. Ste-Marie Ltée.

ANGLE DES SAINTE-CATHERINE ET AMHERST

Fourrures, Chapeaux, Cravates,  
Cols, Gants, **BERETS**, Etc., Etc.

N. B.—10% d'escompte aux ETUDIANTS sur présentation de leur carte d'intentité.

## ETUDIANTS DE LAVAL

Déposez vos économies à

## La Banque d'Épargne

De la

CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Fondée en 1846

Actif total au-delà de \$33,000,000

Nombre de déposants, plus de 100,000

Bureau-Chef et 13 succursales à Montréal

La seule Banque incorporée en vertu de l'Acte des Banques d'Épargne, faisant affaires dans la cité de Montréal. Sa charte (différente de celle de toutes les autres banques) donne toute la protection possible à ses déposants.

Elle a pour but spécial de recevoir les épargnes, quelque petites qu'elles soient, des veuves, orphelins, écoliers, commis, apprentis et des classes ouvrières, industrielles et agricoles et d'en faire un placement sûr.

Intérêt alloué sur dépôts au plus haut taux courant

Nous vous réservons toujours l'accueil le plus courtois, que votre compte soit gros ou petit.

A. P. LESPERANCE, Gérant.

Demandez une de nos petites Banques à domicile, ceci vous facilitera l'Épargne

## A la faculté de droit

(Suite de la première page)

mais, si, dès leur stage universitaire, ils se sont formés une mentalité juridique et se sont habitués à concrétiser le principe de droit et de procédure, les jeunes professionnels de demain seront plus en mesure d'apprécier les cas particuliers qu'on leur soumettra, et ils seront moins exposés à se perdre dans les dédales de la procédure. Et pour ce faire, ils ne peuvent avoir de meilleur guide que l'avocat renseigné, le praticien victorieux et le batailleur infatigable qui fut le dévoué professeur de procédure civile.

Si l'expérience, jointe aux ans, me permettait de conseiller, je vous dirais: "Étudiants de la Faculté de droit, ne perdez pas une heure du temps précieux qui vous est donné, car le droit est la plus belle des sciences, et une vie d'homme est impuissante à en scruter les profondeurs". Mais, comme j'ai à peine franchi la ligne imperceptible qui sépare le professionnel de l'étudiant, je vous dirai: "Mes amis, soyez assidus aux cours, prenez-y des notes, préparez bien vos examens mensuels et semestriels, et à la fin de vos trois années d'études, vous serez surpris d'apporter dans la pratique un bagage de connaissances légales qui vous feront aimer votre profession et vous consolideront des petits déboires qui peuvent s'y rencontrer".

Arthur YVON, avocat.

## CHEZ LES E. E. D.

Soirée théâtrale

Or ce soir-là, grâce à l'initiative de leur conseil, les E. E. D., eurent une partie de théâtre au "National" et qui fut un réel succès: "La Plus Faible" de Marcel Prévost faisait les frais de la représentation. Samedi prochain, soirée à l'Opéra... Bravo Guérin!

Poste restante

JULES R...—Ceux qui vous ont parlé ainsi vous ont trompé: l'"Étudiant" est le journal de tous les étudiants et soyez assurés que votre article sera publié.

MUSETTE.—Le pauvre Marcel que je suis, vous attend Musette, et soyez assurés qu'il sera fait selon votre désir, dès que j'aurai reçu votre "billet".

J. H.

# OXYGENE

Chimiquement pur pour l'usage  
médicinal

Fourni en cylindre avec inhalateur

## Pharmacie Laurence

Coin ST-DENIS et ONTARIO, Montréal

"LE PHOTOGRAPHE CONNU"

Albert J. J. J.

259 RUE SAINTE-CATHERINE EST  
Près Sanguinet, MONTREAL

TELEPHONE: Bureau EA 5566  
Rér. EA 229

## MAISON BOLTE

ANGLE DES RUES SAINTE-CATHERINE ET ST-DENIS.

MM. les Etudiants y trouveront  
de la crème à la glace pour  
eux et d'excellents chocolats pour "elles"

## Préparations aux Examens

LETTRES ET SCIENCES

Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire, Service Civil, Ecole Polytechnique, Etc.

L. E. GODIN, B.S.

151, RUE ST-DENIS, MONTREAL.

## JOHN GERACIMO

320 RUE SAINTE-CATHERINE  
près de la rue Saint-Denis.

Le Restaurant populaire où les Etudiants reçoivent le plus chaleureux accueil. Qu'on se le dise!

TEL. BELL EST 4683.

## ARGENT A PRETEL, REGLEMENTS ET ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS

Bureau du soir de 7 à 9 heures  
1136 RUE GALT, quartier Saint-Paul.  
Tél. Main, 2910.

## ADRIEN LAFONTAINE, L.L.L.

NOTAIRE  
BUREAU: Bâtisse "La Patrie" Chambre 13.  
Téléphone Est 6241 - - - - - MONTREAL

## L' "ETUDIANT"

est en vente aux  
endroits suivants

LE RESTAURATEUR DE LAVAL

LIBRAIRIE SAINT-LOUIS,

288, rue Sainte-Catherine-Est

MAILLOUX & FRERES,

252, rue Saint-Denis

J. PONY,

374, rue Sainte-Catherine-Est

DEOM & FRERE,

71 rue Sainte-Catherine-Est

C. A. BOLTE,

298, rue Sainte-Catherine-Est  
(coin Saint-Denis)

## AU THEATRE NATIONAL

La course du Flambeau, pièce en 4 actes  
de Paul Hervieu

Madame Sabine Revel, veuve, est aimée de l'américain Stanfy, que volontiers elle aimait. Elle refuse cependant de l'épouser, car ce serait risquer de diminuer, s'il survenait d'autres enfants, la part d'héritage de sa fille Marie-Jeanne, qu'elle adore. Stangy parti, Marie-Jeanne quitte à son tour Sabine stupéfaite pour se marier à Didier Maranon. Didier fait de mauvaises affaires. Il faudrait pour le sauver de la faillite, 300,000 francs. Sabine le demande à sa mère, Madame Fontenais, qui refuse. Alors Sabine les lui vole; inutilement d'ailleurs, car elle ne peut négocier les titres.

Plus tard, c'est la mort même de Madame Fontenais qui apparaît nécessaire pour que Marie-Jeanne devienne riche par héritage. Sabine ne tue pas sa mère, mais elle consent à ce que celle-ci vienne dans l'Eugadine, bien qu'elle sache que l'air trop vif des montagnes sera mortel à la vieille dame. Madame Fontenais, cardiaque, meurt en effet. Stangy eût aimé Didier faire fortune en Amérique, et Marie-Jeanne suit Didier.

Ainsi, par amour pour sa fille, Sabine, s'est sacrifiée elle-même, a volé, a consenti la mort de sa mère... et sa fille, la traitant comme elle-même a traité Madame Fontenais, la laisse seule, en prise à un désespoir mortel.

Tel le coureur antique, épuisé, passait à un autre coureur le flambeau qui devait arriver à l'autel, en ne s'inquiétant que de son successeur, et non point de son prédécesseur, ainsi le père, ainsi la mère s'occupe de son enfant et non de ses propres auteurs, et l'enfant à son tour, se montre ingrat. C'est, suivant l'auteur, la loi de l'humanité.

La pièce est forte, bien charpentée; elle montre des sentiments qui ne sont pas nobles, mais elle émeut jusqu'à l'angoisse et reste fort belle.

## Un brave à trois poils...

Le "Devoir" du 15 novembre, nous raconte l'histoire suivante. C'est un drame digne du National —

### FORCE DE DECAMPER

De bonne heure hier matin, M. Baril, E.E.M., en rentrant chez son oncle, M. le Dr. Baril, 1654 Est Sainte-Catherine, entendit le chien, qui dans le soubassement aboyait d'une façon étrange.

Il alla réveiller son cousin, M. Jos. Baril, journaliste à l'"Action", qui armé d'un revolver descendit dans la pièce où se trouvait le chien.

Celui-ci, à l'affût, près d'une porte qui donne dans la cour, ne cessait de hurler.

M. Baril lança dans la porte un vigoureux coup de pied et l'instant d'après, il entendit dans la cour le bruit que ferait un homme se sauvant à toutes jambes.

Il sortit et constata qu'on avait enfoncé la porte de la cuisine de la maison voisine.

Amis lecteurs, la conclusion ne vous semble-t-elle pas obscure? Pourquoi le voleur s'est-il sauvé? Est-ce du revolver, de la chienne, ou des moustaches, ou du coup de pied de Zoseph qu'il a eu peur? Rien de tout ça. Quand ce bandit vit la botte de Zoseph il déguerpit. La botte venait de chez DUSSAULT, rue Sainte-Catherine. Il n'y a pas d'argument plus frappant.

### L'ABONNEMENT

à l'"Etudiant" est de \$1.00 pour l'année universitaire. (novembre à mai).

Pour tous renseignements, adressez-vous à J. B. MANDEVILLE, l'"Etudiant", Université Laval.

Si tu as beaucoup, donne de ton bien, et si tu as peu, donne de ton cœur. — (Maxime Arabe).

La gymnastique bien comprise est une partie essentielle du perfectionnement de notre être. — BARTHELEMY SAINT-HILAIRE.

## Tribune Libre

Nous avons reçu une assez longue lettre en réponse à l'article paru dans notre premier numéro: "Paroles malheureuses".

L'auteur nous pardonnera de ne pas, faute d'espace, la publier en entier. Nous reproduisons le passage de la lettre où "Turpin" remet les choses au point.

Tous les étudiants "en sifflant, criant, vociférant, gesticulant, comme dit la chanson, arrivent devant l'Université McGill". Aussitôt on envoie le boum habituel. Les carabins anglais s'empressent en toute hâte vers les portiques. On réclame à grands cris un orateur de Laval, afin d'attiser davantage l'élan joyeux des jeunes. Après hésitation, on applaudit à mains robustes, un brave du Laval qui se résigne sous les sommations qui lui sont faites. Voilà le point essentiel! Ce n'était pas une visite officielle que l'on venait rendre; c'était une partie de plaisir que l'on prenait en échangeant bons mots et hableries. Et je trouve que votre représentant a bien rempli son rôle sur ce rapport. Il n'y avait rien de conséquent et de décisif dans ce qu'il devait dire, c'était, il est bon de le rappeler une innocente distraction aux dépens de la "force constabulaire", et tous ne virent qu'une bonne humeur dans le "souffle de Mars" et "l'ardeur belliqueuse" de la trop digne victime du Durandal. Dans une improvisation aussi forcée et dans une langue étrangère parlée avec un aplomb que n'aurait pas dédaigné notre Durandal moderne, il a su tenir bien son jeu, en faisant rire et badiner sur le sujet, le plus apte à cette fin.

TURPIN.

## "QUAND MEME"

(Petit sonnet dédié à mon ami "Papa Côté".)

La trouver la plus belle,  
Aimer ce qui lui plaît,  
Haïr ce qu'elle haït  
Et ne croire qu'en elle.

Puis apprendre que celle  
Qui d'amour vous comblait,  
A cent autres disait  
La même étourdelles.

Etre gracieux pourtant  
Par sa bouche qui ment  
En soupirant: "Je t'aime".

Savoir feindre en soupir,  
En pleurer, en souffrir,  
Et l'adorer quand même!

OSCAR...

(De l'école cubiste).

## A PROPOS

— Vas-tu au théâtre?

— Quel théâtre?

— Au "théâtre de la guerre"?

— Oui, j'y vais au "balkan".

— A propos, sais-tu ce que les alliés vont faire en entrant dans Constantinople? Ils vont la "bulgariser".

— Non seulement Constantinople, mais tout le monde et l'on ne dira plus partout que: Madama est "serbie".

— En quittant sa capitale, le souverain dira: C'est "constantin" de se faire mettre à la "porte".

## Tableau d'honneur

A l'avenir, nous publierons sous cette rubrique, les noms des étudiants idiots qui dépensent leur esprit à insulter les jeunes filles et les dames aux alentours de l'Université.

Que les imbéciles qui ont agi ainsi lundi après la réception du Dr. de Connaught en prennent note.

Cherchez les vertus chez les autres, les vices chez toi. — FRANKLIN.

"L'avenir n'est pas chose qu'il faille attendre; il faut savoir le créer soi-même par son travail".

MICHELET.

## Librairie Saint-Louis

Papeteries, livres, journaux, jouets, impressions et reliure, etc., Cadeaux pour les fêtes, calendriers de fantaisie, agendas et almanachs pour 1913.

Tél. Bell Est 2660

288 Ste-Catherine Est, près St-Denis

## NATIONOSCOPE

SEMAINE DU 25 NOVEMBRE 1912

### "MARIE-JEANNE"

## THEATRE-NATIONAL

SEMAINE DU 25 NOVEMBRE 1912

### "L'ETRANGERE"

Notre Feuilleton.

No 2

JACQUES VINGTRAS

L'ENFANT

par Jules Vallés

(Suite)

Le gâchier, en sa qualité de voisin, est un ami de la maison: il vient de temps en temps manger la soupe chez les gens d'en bas, et nous sommes camarades, son fils et moi. Il m'emmène quelquefois à la prison, parce que c'est plus gai. C'est plein d'arbres; on jone, on rit, et il y en a un tout vieux, qui vient du bague et qui fait des cathédrales avec des bouillons et des coquilles de noix.

A la maison, l'on ne rit jamais; ma mère bougonne toujours. Oh! comme je m'amuse davantage avec ce vieux-là et le grand qu'on appelle le braconnier, qui a tué le gendarme à la foire du Vivarais!

Puis, ils reçoivent des bouquets qu'ils embrassent et cachent sur leur poitrine. J'ai vu, en passant au parloir, que c'étaient des femmes qui les leur donnaient.

D'autres ont des oranges et des gâteaux que leurs mères leur portent, comme s'ils étaient encore tout petits. Moi, je suis tout petit, et je n'ai jamais ni gâteaux, ni oranges.

Je ne me rappelle pas avoir vu une fleur à la maison. Maman dit que ça gêne, et qu'au bout de dix jours ça sent mauvais. Je m'étais piqué à une rose l'autre soir, elle m'a crié: "Ca t'apprendra!"



J'ai toujours envie de rire quand on dit la prière. J'ai beau me retenir! Je prie Dieu avant de me mettre à genoux, je lui jure bien que ce n'est pas de lui que je ris, mais dès que je suis à genoux, c'est plus fort que moi. Mon oncle a des verrues qui le démangent, et il les gratte, puis il les mord; j'éclate. Ma mère ne s'en aperçoit pas toujours, heureusement; mais Dieu, qui voit tout, qu'est-ce qu'il peut penser? Je n'ai pas ri pourtant, l'autre jour! On avait diné à la maison avec ma tante de Vourzæ et mes oncles de Parreyrol: on était en train de manger la "tourte", quand

## "Rentiers en 20 Ans"

La Caisse Nationale d'Economie

(Incorporée en vertu du Statut 62 Victoria, ch. 93). Capital inaliénable accumulé: \$700,000. Versements mensuels: 25 ou 50 centimes.

Les membres de la Caisse Nationale d'Economie, retireront chaque année, après 20 ans de sociétariat, dix ou même quinze fois plus de revenus, sur leur placement, que si, individuellement ils avaient placé leur argent à intérêt composé. La rente qui leur sera payée, leur vie durant, est INCESSIBLE et INSAISSABLE.

Pour renseignements:

ARTHUR GAGNON, administrateur, 296 Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

tout-à-coup il a fait noir. On avait eu chaud tout le temps, on étouffait, et l'on avait été ses habits. Voilà que le tonnerre a grondé. La pluie est tombée à torrents, de grosses gouttes faisaient "floc" dans la poussière. Il y avait une fraîcheur de cave et aussi une odeur de poudre; dans la rue, le ruisseau bouillait comme une lessive, puis les vitres se sont mises à grincer: il tombait de la grêle.

Mes tantes et mes oncles se sont regardés, et l'un d'eux s'est levé; il a été son chapeau et s'est mis à dire une prière. Tous se tenaient debout et découverts, avec leurs fronts jaunes ou vieux pleins de tristesse. Ils priaient Dieu de n'être pas trop cruel pour leurs champs, et de ne pas tuer, avec son plomb blanc, leurs moissons en fleur.

Un grêlon a passé par une fenêtre, au moment où l'on disait "Amen" et a sauté dans un verre.

Nous venons de la campagne.

Mon père est fils d'un paysan qui a eu de l'orgueil et a voulu que son fils étudiait "pour être prêtre". On a mis son fils chez un oncle curé pour apprendre le latin, puis on l'a envoyé au séminaire.

Mon père—celui qui devait être mon père—n'y est pas resté, a voulu être bachelier, arriver aux honneurs, et s'est installé dans une petite chambre au fond d'une rue noire, d'où il sort, le jour, pour donner quelques leçons à dix sous l'heure, et où il rentre le soir, pour faire la cour à une paysanne qui sera ma mère, et qui accomplit pour le moment ses devoirs de nièce dévouée près d'une tante malade.

On se brouille pour cela avec l'oncle curé, on dit adieu à l'Eglise: on s'aime, on s'accorde, on s'épouse! On est aussi au plus mal avec les père et mère, à qui l'on a fait des sommations pour arriver à ce mariage de la débile et de la misère.

Je suis le premier enfant de cette union bénie. Je viens au monde dans un lit de vieux bois qui a des punaises de village, et des puces de séminaire.

(A Suivre)

Ce journal est publié par la Société de Publication Laval.

Rédaction.—Noël Fantoux.  
Administration.—J. B. Mandeville.

Adresse: "L'Etudiant",  
Université Laval,  
Montréal.

# ECONOMIE POLITIQUE

Première conférence de M. Edouard Montpetit, sur la législation industrielle (4 octobre 1912)

Voyons tout d'abord, comment l'industrie s'est développée à travers le monde. C'est l'histoire d'un siècle et demi, très brièvement résumée.

## Précis historique.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, "le machinisme" fait son apparition. Le marché, jusqu'alors modeste vit s'ouvrir un large horizon. La technique de la production le limitait forcément: l'artisan travaillait chez lui, soumis à des corporations et à des confréries. La science, descendant aux sphères réelles, cause la révolution; la science agit sur "le machinisme" et sur les "transports".

En 1769, Watt adapte la vapeur à l'industrie des textiles, en Angleterre. Les premiers essais furent couronnés de succès. Le machinisme, bientôt, apporte son aide aux transports: là, encore, succès éclatant. L'Angleterre, tout le continent européen se couvrent de chemins de fer; les navires mis par la vapeur, chaque jour deviennent plus audacieux. Le changement qui s'opère, fait constater d'amusantes anomalies. Par exemple, l'Ouest de la France, ne pouvait que très rarement goûter les fruits que produisait la région Orientale; les transports étaient presque impossibles, à cause du coût exorbitant. Par contre, il en coûtait presque rien pour transporter la même marchandise aux Antilles. Bientôt, tout rentre dans l'ordre.

En 1870, l'Allemagne voit une fortune subite lui sourire. La France, blessée, se relève plus tard et porte tous ses efforts vers les travaux d'art délicats.

Les pays neufs font concurrence aux vieux pays. Un rapprochement se fait entre clients et producteurs, même les plus éloignés. Il n'y a plus de famines. On peut prévoir les récoltes; et l'abondance d'une région supplée à la sécheresse de l'autre.

## Industrialisme.

L'idée conduit toujours le monde. C'est une idée qui crée l'industrialisme. Adam Smith déclare le premier: "Il faut laisser l'homme libre de produire autant qu'il le veut".

Les Physiocrates, Jean-Baptiste Say à la tête de l'École libérale entrent dans le débat. Une maxime féconde est née: "Laissez faire, laissez passer".

Mais, revers de la médaille, d'un côté on voit bientôt une immense richesse, de l'autre une immense pauvreté.

L'Angleterre, premier champ d'expérience quand il s'agit d'appliquer la vapeur à l'industrie, fut aussi la première à voir surgir le conflit.

Et quel est le pivot de cette machine sociale qu'il s'agit de mettre au point? C'est le travail.

Des abus sont nés de l'industrialisme; en Angleterre on manque de mains. Aux plaintes des manufacturiers, il est répondu: "Prenez les femmes, prenez les enfants!" Un seul remède efficace pour empêcher les abus: "une législation industrielle qui contrôlera le travail, en particulier celui des femmes et des enfants".

## Réforme de l'industrialisme.—Efforts des gouvernements particuliers.

Ce mouvement réformateur prit naissance en Allemagne, et bientôt s'étendit à la Belgique, à la France, à l'Italie, à la Suisse, et surtout à l'Autriche-Hongrie. L'on s'occupa ferme de réglementer en même temps la liberté économique. Un congrès fut tenu à Berne. L'Angleterre bouda quelque temps, puis finit par y venir.

Au Canada, il y a double législation, l'une fédérale, l'autre provinciale. Ici, c'est sur l'individu que l'on compte quand il s'agit de quelque grande entreprise. Le Canadien n'attend pas pour agir, une aide trop souvent tardive du gouvernement. Devant la forêt qu'il faut abattre, il dit bravement: à nous deux. Le gouvernement a plutôt un rôle passif.

Le gouvernement fédéral règle surtout le paiement des salaires; il ne touche pas à la liberté individuelle. Le gouvernement provincial, s'avance un peu plus, il protège davantage l'ouvrier. Hygiène, sécurité, bureaux de placements, tout est prévu.

## Réforme.— Efforts des gouvernements réunis.

Voilà pour l'initiative particulière de chaque gouvernement.

Depuis 1818, Owen songeait à rendre international le mouvement de réforme qui se dessinait. Ce ne fut que plus tard, en 1839, que le premier pas fut fait. La Suisse eut cet honneur. En 1896 le jeune Guillaume II s'en mêla. Enfin, à Paris, en 1900, fut fondée "L'Association internationale pour la protection des travailleurs." Des congrès s'y tiennent en 1904-05-06. Le résultat de ces conférences multiples se traduisit par une entente entre sept pays de prohiber l'usage du "phosphore blanc dans les allumettes"; quant à l'abolition du travail de nuit par les femmes, il fut voté par quatorze pays.

L'Angleterre, superbe dans son île, refusa dès 1906 d'adhérer au premier article pour l'accepter deux ans plus tard, en 1908.

Le Canada, prenant exemple sur la Grande-Bretagne, avait préparé en 1911, par les travaux de M. Mackenzie King, un projet de loi, qui fort malheureusement resta sur le carreau. Il est à souhaiter que le nouveau gouvernement y suppléera au plus tôt.

Enfin, en 1912, un traité international fut conclu entre la France et l'Italie, qui s'engageront à faire bénéficier des mêmes lois, les ouvriers des mines.

## Situation morale de l'ouvrier.

Un grand principe sert de base à la législation industrielle: "La liberté", avec une restriction du côté de l'industrialisme.

Comment l'Autriche entendait-elle cette liberté? On a voulu se servir de l'ouvrier, comme d'une marchandise; on y parla de la protection et du libre-échange des ouvriers, comme on en parle quand il s'agit de mélasse.

La France ouvre presque toutes grandes ses portes aux ouvriers étrangers. L'Angleterre les laisse parfaitement libres de venir chez elle. De même l'Autriche-Hongrie. D'autres pays mettent des impôts sur le travail étranger, en particulier sur le travail jaune.

Chez nous, au Canada, "la loi des Aubains" interdit aux ouvriers, engagés avant leur arrivée ici, de venir faire concurrence au travail national. L'exemple le plus frappant est celui de l'Hôtel Windsor de Montréal, qui pour "casser" une grève se procura des "waiters" étrangers, fut poursuivi, perdit d'abord, puis en seconde instance, se fit donner raison.

Une exception s'impose toutefois: "Une industrie nouvelle a droit de faire venir ses employés experts de l'étranger". C'est la base du jugement favorable à l'Hôtel Windsor. Mais, entre nous, est-ce vraiment une industrie nouvelle pour le Canada que celle de servir un potage au client sans le lui renverser au préalable sur le crâne?

## L' "Universitaire"

Que ceux qui ne se sont pas encore procuré leur livret de poche se hâtent de le faire, car les "universitaires" ont été enlevés si rapidement que les éditeurs craignent de n'en avoir pas assez.

A lire surtout dans ce livret:—

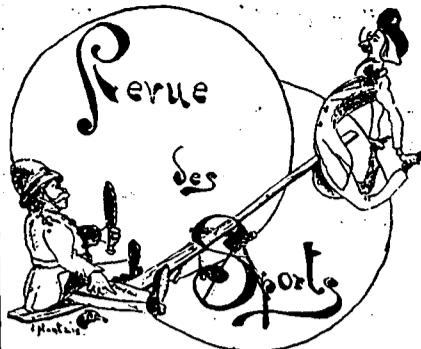
Vie Physique . . . . . Docteur VALIN  
Vie Intellectuelle . . . . . Edouard MONTPETIT  
Vie Morale . . . . . Abbé DESJARDINS  
Vie Sociale . . . . . MADELEINE

En vente:—

—au restaurant Déry.  
—à la Librairie Saint-Louis.

N.-B. — L'"Universitaire" sera envoyé GRATUITEMENT aux cinquante premières personnes autres que des étudiants qui s'abonneront (\$1.00) à "L'Étudiant" pour une année.

Qu'on en prenne note!



## SIMPLE SUGGESTION

Ne serait-il pas opportun sinon urgent d'organiser immédiatement une équipe de joueurs qui pourrait faire honneur à l'Université, et porter bien haut nos couleurs?

Et pour arriver à ce résultat, que faut-il faire?

Permettez-moi de suggérer la formation d'une ligue de "Hockey" entre les différentes facultés, avec le concours de nos deux grands collèges français, je veux parler du "Collège Sainte-Marie" et du "Mont Saint-Louis". Cette ligue se composerait de six clubs: Droit, Médecine, Art Dentaire, Polytechnique, Sainte-Marie, Mont Saint-Louis.

Les parties auraient lieu au "Jubilee", au "Sainte-Marie" et au "Mont Saint-Louis". A ce sujet, je serais d'avis qu'on adressât une pétition à la "Maison des Étudiants" pour qu'elle fasse dès maintenant des arrangements spéciaux avec le propriétaire du "Jubilee" ou de tout autre rond, pour qu'on puisse avoir nos heures de pratiques et de parties. Nous n'avons pas une minute à perdre, l'hiver est à nos portes et bientôt nous aurons de la glace! Ne devrions-nous pas nous hâter de retenir nos heures pour qu'elles conviennent à tous? Nous obtiendrions de cette ligue, comme résultat pratique, la bonne entente entre les facultés, les étudiants ayant plus l'occasion de se rencontrer et de s'apprécier.

Ces rencontres seraient pleines d'entrain, de gaieté, et occasionneraient de franches et joyeuses démonstrations!

Quant aux joueurs, ce serait pour eux un entraînement salutaire et bienfaisant. L'équipe représentant toute l'Université serait choisie parmi les meilleurs joueurs des quatre facultés.

Je suis certain qu'avec une semblable organisation et le concours de la culture physique du Dr. Lasnier, nos amateurs feront très bonne figure auprès des Universités anglaises de la ligue inter-Universitaire. Qu'en dites-vous, mes amis?

Pierre PONCE, E.C.D.

## A L'OPERA

Les étudiants en droit donnent demain soir, leur représentation de gala, au théâtre "His Majesty". "La Vivandière", de Benjamin Godard est à l'affiche.

Les rôles ont ainsi distribués:—

Georges de Rienl . . . . . Roland Conrad  
La Balaffre . . . . . Albert Huberty  
Capitaine Bernard . . . . . Alban Grand  
Le marquis de Rienl . . . . . Natale Cervi  
La fleur . . . . . Stroeseo  
Un paysan . . . . . Emile Carnes  
Marion . . . . . Yvonne Courso  
Jeanne . . . . . Léa Choiseul  
Directeur d'orchestre . . . . . Louis Hasselmans

"Viens avec nous, petit... entendre "La Vivandière".

## UNE HUITRE !

Cueillie, à l'exposition du Bien-Etre des Enfants, cette huitre savoureuse pour les Canadiennes-françaises:—

FARDEAUX DE LA VIE SOCIALE

A.—Par la naissance, les femmes faibles d'esprit ont deux fois plus d'enfants que les femmes saines. Cette rédaction est d'un irlandais.

Traduction:—Les femmes canadiennes-françaises ayant deux fois plus d'enfants que les femmes de race anglaise, sont donc des faibles d'esprit!

## Bonheur d'écrire

POUR ELLE !

Je trouve un plaisir infiniment doux, à l'heure indécise de la tombée du jour à laisser courir ma plume sur le papier; à écrire les idées qui traversent mon imagination.

Sans égards aux couleurs variées, aux feuilles inutiles, comme dans un assemblage de fleurs des prés, sans vous faire en quelque sorte un bouquet, je cueille au passage mes pensées et je vous les présente en touffe, avec le charme de la surprise et l'attrait toujours agréable de l'improvisation.

N'écrire que pour son bon plaisir en notant toutes ses impressions avec un soin jaloux; faire valoir telle ou telle opinion; avoir un idéal, poétiser l'amour, chanter la nature; être enthousiasmé d'un certain voyage fait en joyeuse compagnie et dont la souvenance vous est tout particulièrement sensible; dire franchement, crânement sa pensée et la dire à qui veut l'entendre; mépriser les fourbes et les hypocrites qui se cachent sous des dehors trompeurs; démasquer les comédiens qui posent en ingénus; ménager les âmes susceptibles, mais passer outre si on ne les croit sincères; écrire ses souvenirs, vivre un peu son passé et regarder l'Avenir comme une enjoueuse Déesse qui promet beaucoup et donne parfois très peu... mais quand même, être confiant et sincère!

Et parfois, en des heures d'ennui, morose, pleurer discrètement ses illusions envolées, sa douleur chérie; être critiqué, blâmé peut-être, mais heureux, d'accepter tous ces reproches, si ce sont des gens de tact et de jugement qui vous les adressent; et finalement, s'estimer satisfait, grandement récompensé, si mieux que compliments flatteurs, les "yeux noirs" que vous aimez, délicieusement émus, abaissant leurs yeux moites, vous prouvent par cet assentiment muet qu'ils sont contents et qu'ils vous ont compris...

Pierre PONCE, E.C.D.

## AUX FUMEURS

Parce qu'il y a tort longtemps que nous n'avons vu se déclarer une épidémie de choléra, ce n'est pas une raison pour nous croire à jamais immunisés. Pendant la seconde moitié du dernier siècle, il n'y a pas eu moins de quatre grandes épidémies de choléra en Europe; et malgré toutes les précautions prises, les immigrants, qui nous viennent par multitude de toutes les parties du monde, et surtout ceux venant des pays asiatiques, pourraient bien nous apporter un jour ou l'autre la contagion.

De sorte qu'il n'est pas inutile de savoir comment se combat cette terrible maladie, et encore mieux comment on s'en préserve.

Or, on ne saurait concevoir un préservatif plus accessible à tous et d'un plus facile emploi que celui que vient de découvrir le docteur Wenck, professeur à l'Institut impérial de Berlin, à la suite d'observations faites au cours de l'épidémie cholérique de Hambourg.

Ce préservatif infaillible est tout simplement le tabac.

Les expériences du docteur Wenck ont démontré que dans l'épaisseur de cigares manipulés avec de l'eau contenant un million et demi de bacilles du choléra par centimètre cube, tous les microbes périssent en vingt-quatre heures, et l'examen de cigares fabriqués à Hambourg pendant l'épidémie fit voir qu'ils étaient absolument exempts de bacilles.

La feuille de tabac n'a pas seule cette propriété de détruire les germes du choléra; mais aussi la fumée du tabac.

Le docteur Wenck a constaté que les microbes du choléra ne survivent pas à un contact variant de une demi-heure à deux heures avec de la fumée de tabacs provenant du Brésil, de Sumatra, de la Havane. La fumée du tabac tuait d'ailleurs en cinq minutes les microbes cholériques de la salive. Enfin, pas un ouvrier de la fabrique de cigares de Hambourg n'a été atteint par l'épidémie.

Le tabac canadien ne vaut peut-être pas celui de la Havane, dans la confection des cigares; mais, quoique le docteur Wenck n'en ait pas fait l'essai, l'en n'indique qu'il serait moins efficace en ce qui concerne l'extermination des microbes.

Voilà toutefois une découverte qui ne rejoindra pas ceux qui voudraient, par une loi, empêcher les gens de fumer.